

Une action qui en appelle d'autres !

Évènement sans précédent, les Fédérations des Finances représentatives ont décidé à l'unanimité, après lecture d'une déclaration commune, de quitter successivement les trois instances que sont le Comité Technique Ministériel (CTM), le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail-Ministériel (CHSCT-M) et le Conseil National d'Action Sociale (CNAS), convoqués ces derniers jours.

Cette action n'est pas une réaction d'humeur ponctuelle et encore moins une attitude désinvolte à quelques jours de la période estivale.

C'est au contraire, une réaction syndicale forte après plusieurs évènements qui ont ponctué la vie de nos ministères depuis le début de l'année.

Tout d'abord l'incessant bouleversement de l'agenda dit « *social* », à la seule initiative de l'administration, dont le dernier exemple est le report à une date indéterminée du groupe de travail, annoncé comme conclusif, du « *correctif de B en A* »..

Mais également, l'écart entre les discours ministériels, lors du Comité Technique du 26 mai, et les déclarations dans la presse de ces mêmes ministres quelques jours plus tard, en particulier sur la retenue à la source ou sur la réforme territoriale.

L'expression du « super préfet » Névache sur le devenir de la DGCCRF, en contradiction totale avec l'expression de Monsieur MACRON, n'a pas été non plus de nature à poursuivre le débat dans un climat de confiance.

C'est aussi la décision unilatérale du Secrétariat Général d'amputer le budget du logement social (ALPAF) de 1,8M€.

Ce n'est pas par un passage en force des textes inscrits à l'ordre du jour des instances, comme « *l'apprentissage* » ou « *le plan santé, sécurité au travail* », que les Ministres démontreront leur volonté d'améliorer le dialogue social à Bercy.

Dans ce panorama, n'oublions pas les conséquences des suppressions d'emplois et les restructurations induites dans l'ensemble des directions qui créent des tensions de plus en plus fortes dans les services. De même, la baisse sans précédent des promotions internes, tout comme le blocage de la valeur du point d'indice depuis plus de cinq ans, sont des axes forts de la colère des personnels.

L'action des Fédérations s'inscrit dans le prolongement de celles qui se sont développées dans les directions ces dernières semaines au niveau national et local.

La Fédération des *Finances* FO a conscience que le simple départ de ces trois instances institutionnelles n'est pas une fin en soi qui peut, à elle seule, infléchir les orientations ministérielles.

C'est pourquoi, à quelques semaines de la présentation du projet de Loi de Finances 2016, FO *Finances* sera présente à la réunion de l'ensemble des fédérations, le 4 septembre, pour mettre en débat une convergence des luttes pour construire le rapport de forces nécessaire.

Paris, le 8 Juillet 2015